



Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Mardi 21 février 2023 à 20 heures 30**

dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire : Hugues MARTIN

**ORDRE DU JOUR :**

Compte rendu du dernier Conseil Municipal

**TRAVAUX**

- \* Création d'un centre technique municipal : modification des honoraires du contrat de maîtrise d'œuvre
- \* Création d'un musée des écritures : demande de subvention auprès du Conseil départemental – Année 2023

## FINANCES

- \* Attribution et versement d'une subvention à l'association AFA Club Auto pour l'année 2023
- \* Attribution et versement d'une subvention à l'association MAM Le Jardin des Rêves pour l'année 2023

## INTERCOMMUNALITE

- \* Pacte Fiscal et Financier de Dracénie Provence Verdon Agglomération : Avenant 1
- \* Transfert de compétence supplémentaire en matière de création et d'exploitation d'un réseau public de chaleur alimenté par l'unité de valorisation énergétique avec production de chaleur située sur la commune de Draguignan
- \* Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commande pour le marché d'aide à la gestion des Déclaration de Travaux et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
- \* Convention de mise à disposition de terrains pour la compensation écologique de l'action 35 du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations entre la commune d'Ampus et le Syndicat Mixte de l'Argens

## JEUNESSE

- \* Renouvellement de la Convention Territoriale Globale Années 2023-2026

## DOMAINE

- \* Redevance pour occupation du domaine public communal par les opérateurs de communications électroniques
- \* Convention de passage pour accéder à la noria située quartier Rigaud à Ampus

## SECURITE

- \* Entretien du système de vidéoprotection

## DIVERS

- \* Questions diverses